

Les Échos du LAC

N° 30 - ÉTÉ 2023

BULLETIN MUNICIPAL
DE BEAUVALLON



p. 6 - la vie des écoles



p.9 - Club des gens heureux



p. 7 - Le rugby à Beauvallon



saurez-vous les reconnaître

LES PICTOS DES "EDL"



Dans le désordre : environnement, ça bouge chez nous, infos officielles, urbanisme, Beauvallon et vous, vie des écoles, patrimoine, éditorial, sports, tourisme culture, attention travaux, infos municipales, associations, budget, rétro..., l'Agglo

AUTOSUR BEAUMONT
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
 EURL SOPHITECH

Le Sirius - 105, allée Marc Seguin
 26760 BEAUMONT LES VALENCE
 Tél. 04 75 59 17 46

OUVERTURE
 du lundi au samedi (10 h - 18 h 30) non stop

1^{er} vide grenier permanent en France !
Au Vide Grenier
achetez et vendez malin !

159 avenue de Marseille
 26000 Valence

Information et réservation
 04 81 16 09 20

Carrosserie NAVARRO

Depuis 40 ans à votre service
Travaux toutes ASSURANCES
 Prêt de véhicules de courtoisie y compris utilitaires récents

Zone Artisanale Les Basseaux
 ÉTOILE SUR RHÔNE
 Tél. 04 75 57 00 74

SUPER U
 Beaumont-lès-Valence

Du lundi au samedi
 de 8h30 à 19h30

24H 24H
 Distributeur de billets

étoile opticiens

Germain & Marion ARNAUD
 9 Route de Beauvallon
 26800 Étoile-sur-Rhône
 04 75 25 05 83
 etoileoptique26@gmail.com

du mardi au vendredi
 9h — 12h et 14h — 19h
 et le samedi
 9h — 12h et 14h — 18h

CAVE AUX CINQ SENS

valence

86 route de Beauvallon 26000 Valence
 Tél. 04 75 81 55 61 / Fax 04 75 81 59 71
 www.caveauxcinqsens.com

ouvert du mardi au vendredi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h
 le samedi non stop de 9h à 19h

Commune de **BEAUVALLON**
 Drôme

Directeur de la publication :
 Bernard Ripoché,
 Maire de Beauvallon
 © Crédits photos :
 François Stévenin, Laure Allard
 Conception : Laure Allard - IDEOprim
 Impression : Despesse

- 3 - ÉDITORIAL**
de Bernard Ripoché
- 3 - RÉTROSPECTIVE**
Un hôtel à insectes au lac
Le conseil municipal des Jeunes
La traversée de la Drôme à vélo
Nouvelle collecte des déchets
Mesures en période de sécheresse
Fête du printemps
- 6 - VIE DES ÉCOLES**
Fermeture d'une classe
Fin d'année aux écoles
Semaine du jeu
- 7 - CULTURE**
Le rugby à Beauvallon,
une longue histoire
Chemin des artistes
- 8 - ASSOCIATIONS**
Foyer culturel
Association DrômALMA
Club des gens heureux
Bibliothèque municipale
École intercommunale de musique
- 10 - LE BUDGET**
Budget 2023 - 2024
- 12- SPORT**
US Véore, club de rugby
Tournoi sur herbe de Handball
- 13- ATTENTION TRAVAUX**
Zoom sur les travaux de la commune
- 14 - BEAUVALLON ET VOUS**
Brèves (Office notarial, circulation routière, taxe foncière)
Annonces, État civil



Être élu municipal aujourd'hui

Les récentes agressions d'élus, notamment de maires, relayées par les médias, m'inspirent quelques réflexions.

Être élu c'est naturellement s'exposer à la critique, aux désaccords ou contestations, c'est la démocratie ; mais pas les insultes, ni lettres anonymes, menaces verbales, altercations physiques. Ces dernières ne sont pourtant pas nouvelles (les anciens élus peuvent en parler), et nous en avons déjà connues dans le mandat précédent comme dans le mandat actuel.

Ce qui est nouveau ce sont la fréquence de ces actes et surtout les atteintes aux biens et aux personnes. Plus nouveau encore, c'est le relais médiatique donné à ces actes au niveau national et le positionnement de l'État pour les réprimer. Juste retour des choses : les maires sont les représentants de l'État dans la commune.

Ces actes sont inacceptables pour un maire : ils contreviennent à ses motivations profondes, à savoir servir le village et ses habitants, ainsi qu'à son investissement personnel à traiter tous les sujets de tous les jours, répondre aux habitants, mener les projets à leur terme pour le bien de la commune. Un investissement quotidien au détriment du reste : la vie personnelle et la vie de famille notamment. Alors devant ces faits de violence, la conclusion peut vite venir : « tout ça pour ça ! », et l'envie de démission s'ensuit inévitablement. Tous les maires comprennent cela, car eux seuls peuvent mesurer véritablement le poids de la charge et des responsabilités qui leur incombent.

Pour ma part, ma santé défaillante m'a conduit à demander à la Première Adjointe, Laurence FOUREL-EDELBLUTH, de me remplacer temporairement dans mes fonctions, rôle qu'elle remplit parfaitement. Dans la mesure de mes moyens, j'assure avec elle le suivi des sujets en cours pour assurer la continuité du mandat qui nous a été confié. Une situation temporaire dans l'attente de la reprise de mes fonctions en septembre prochain.

En attendant, j'espère vous retrouver nombreux pour fêter comme chaque année le 14 juillet lors de notre repas républicain au bord du lac : un moment de FRATERNITÉ, dans la liberté et l'égalité.

Bien à vous

Bernard Ripoché
Maire de Beauvallon



UN HÔTEL À INSECTES AU LAC

Le lac de Beauvallon s'est étoffé d'un hôtel à insectes inauguré mercredi 31 mai en présence d'élus et des enfants des écoles.

Un hôtel à insectes est un abri destiné à accueillir les insectes auxiliaires du jardin tels les bourdons, papillons, coccinelles, abeilles et guêpes solitaires, perce-oreilles, et coléoptères... Chaque « chambre » est spécifiquement construite pour loger un type d'insecte en particulier, où il pourra pondre et les larves passer l'hiver dans l'attente de beaux jours, prêtes à dévorer les nuisibles des potagers et des jardins.

L'intérêt pédagogique est de sensibiliser les enfants et les plus grands à l'importance de la faune sauvage dans la protection biologique.

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants, le CME, ont été sollicités pour apporter des matériaux divers, brindilles, bambou, tuiles cassées, briques percées, pommes de pin, morceaux de bois percés, paille. Avec l'aide des conseillers municipaux « adultes » Fabien Cayrat et Gilles Sannier pour la fabrication et des services techniques communaux pour la pose, l'hôtel a été installé aux abords du lac.



LE CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

Vendredi 9 juin, le conseil municipal des jeunes a été renouvelé. Lou Hernandez, Ella Morette, Emmie Serrurier, Charlie Bourgeon, Thibaut Barthélémy, Jean Coliat, Mathieu Sannier et Yanis Bouzagou sont les élus pour la prochaine année scolaire. A l'issue du conseil municipal des jeunes réuni à l'école le 22 juin, en présence de Laurence Fourrel, première adjointe, de Laurent Duret adjoint des conseillers, Nathalie Robert, Pierre Revol, Gilles Sannier et Julien Robert en charge du CME, Mathieu Sannier, élève en CM 1 a été élu maire. Après son élection, le CME travaillera sur ses projets.



LA TRAVERSÉE DE LA DRÔME À VÉLO

Le mardi 6 juin, BEAUVALLON a accueilli pour la nuit 21 élèves de CM 1 de l'école André JULLIEN de DONZERE, ainsi que 8 accompagnateurs, qui effectuaient une étape de la TRAVERSEE DE LA DROME A VELO. Arrivés de PEYRINS, ils sont repartis le 7 au matin pour LA BATIE-ROLLAND.

L'Espace Robert FREYSS leur a permis de profiter d'un repos bien mérité et des installations sportives proches.



nouvelle collecte des déchets POUR LA COMMUNE DE BEAUVALLON

Dans le cadre du changement de l'organisation de la collecte des déchets et la suppression de la collecte porte à porte, la commune est équipée de nouveaux conteneurs d'ordures ménagères et de conteneurs de tri répartis sur divers emplacements.

Depuis le 8 juin 2023, ces conteneurs sont opérationnels. Chaque point d'apport volontaire comprend des conteneurs semi-enterrés ou en aérien et des conteneurs de tri hors-sol.

En collaboration avec le service déchets de Valence Romans Agglo, responsable de collecte des ordures ménagères, nous avons réparti sur le territoire communal, les points de collectes afin de les rendre plus accessibles.

La collecte de déchets ne se fera plus que sur les points répertoriés, tout en incitant les habitants à poursuivre le tri des déchets.

**Le tri est l'affaire de tous
Mieux trier, c'est moins polluer.**

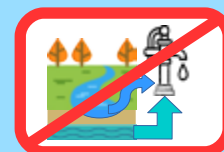


Cartographie des points d'apport volontaire



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse Usages d'agrément

ALERTE



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts, potagers, stades et autres espaces sportifs entre 11h et 17h



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction après accord du gestionnaire du réseau d'eau potable) Remise à niveau autorisée



INTERDICTION de laver les voiries, les terrasses, les toitures et façades (sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnelle)

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

FÊTE DU PRINTEMPS

Après une trop longue interruption de la Fête des narcisses, la première édition de la Fête du Printemps s'est déroulée autour du lac les 13 et 14 mai sous une météo contrariée par des averses. Au programme la fête foraine sur la place du marché, des animations le samedi et l'exposition florale le dimanche.

Toutes les animations et démonstrations (circuits kart pour enfants, judo, yoga...) n'ont pu avoir lieu, mais la bonne humeur régnait malgré tout. Des essais de vélo électrique étaient proposés, des ateliers scrapbooking et art floral se sont déroulés à la Maison du Lac.

Le dimanche, un tournoi de pétanque a eu lieu et le CAB (Comité d'Animation de Beauvallon) a permis la présence de 18 exposants sur le thème du jardin.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain lors du deuxième week-end de mai.





Le déclin des effectifs depuis plusieurs années faisait craindre une fermeture de classe. Malgré la mobilisation des élus avec les parents d'élèves auprès des autorités académiques (pétition, affiches, rassemblement, courriels et rencontres), la nouvelle tombait le 29 Mars 2023. Une classe ferme à la rentrée 2023/2024.



Fin d'année aux écoles

Actualité plus souriante, mardi 30 mai, les enfants de l'école primaire ont présenté leur spectacle sur le thème : « Une boîte musicale qui se promène de continent en continent » accompagné de Séverine Roure, musicienne intervenante à l'école.

Il est le fruit de l'investissement de l'équipe pédagogique qui a souhaité travailler sur la thématique des musiques traditionnelles à travers les contes, projet mené de front par l'ensemble des enseignants pleinement impliqués dans la répétition des textes des lecteurs, des chants, des danses et les décors réalisés en partenariat avec l'équipe du périscolaire.



L'association des AEL a clôturé le spectacle en proposant une buvette et une restauration rapide.

Parce que la musique participe à l'éveil des sens dès le plus jeune âge, aux capacités émotionnelles et intellectuelles, à la créativité et à l'ouverture d'esprit des enfants, la Commune finance cette action au travers d'une convention avec le Centre musical rural.

Les familles ont apprécié le spectacle de très haute qualité et ont hâte de découvrir le spectacle de l'an prochain. A la rentrée 2023 les enfants de l'école maternelle pourront bénéficier les bienfaits de la pratique musicale collective

L'année scolaire s'est achevée le 30 juin 2023 avec la remise des livres aux élèves du CM2 par Laurence Fourel-Edelbluth, 1ère adjointe et Nathalie Robert, conseillère déléguée, suivie de la fête des AEL sur le terrain des écoles.



SEMAINE DU JEU, UN SAMEDI SUR BEAUVALLON

Pour la semaine nationale du jeu, un collectif réunissant le Relais Assistantes Maternelles, la MJC et des bénévoles passionnés de jeux, ont organisé pendant 2 semaines des manifestations sur le thème du jeu en direction des publics des communes d'Étoile et Beauvallon.

Les animations se sont déroulées du mardi 9 mai au samedi 27 mai sur les deux communes, avec comme événements phares, une journée jeu le mercredi 25 mai, une soirée le vendredi 26 mai et un après-midi autour du lac de Beauvallon le samedi 27 mai. Ces événements étaient accompagnés par des animations, organisées par les animateurs de la MJC, dans les garderies périscolaires, collège, les crèches et à la maison de retraite de Beauvallon.

Le public a répondu présent à ces événements avec une affluence de plus de 350 personnes autour du lac le samedi 27 mai. Le collectif ravi de cet engouement, réfléchit déjà aux prochains rendez-vous.

Si vous êtes intéressés par le jeu n'hésitez pas à rejoindre ce collectif en contactant la MJC au 04 75 60 64 73 ou par mail : mjcetoile26800@gmail.com

Une commune dortoir vous avez dit ? C'était la crainte des élus lorsqu'au début des années 70, Beauvallon connaît une croissance démographique rapide avec la construction des nouveaux lotissements. Il n'en est rien lorsque l'on connaît la vitalité du tissu associatif qui se développe rapidement. Parmi les associations, le sport est bien représenté avec la création des clubs de tennis, de foot, de handball et de rugby. La commune investit dans les équipements avec les stades, terrains et courts de tennis malgré des contraintes financières qui pèsent sur les finances communales.

Les années passant, les normes et les exigences en terme de confort, de formation et d'équipements obligent les clubs à se regrouper sur d'autres communes, tels le handball et de foot.

En 1973 il y a 50 ans, un club de rugby est créé, l'Union sportive Beauvallon, autour d'une petite équipe avec Michel Courtial, Robert Fournier, Jean Esteouille dit Popeye, patron du bar des sports, Michel Bost son premier président et bien d'autres. Après des débuts héroïques à la recherche d'un terrain et un wagon pour tout vestiaire, un terrain est loué et ensuite acheté par la commune au quartier des Blaches à son emplacement actuel. Des vestiaires, un terrain de foot et un éclairage complètent l'équipement, situation peu fréquente pour une petite commune. Fort de ses succès, le recrutement du club s'élargit aux communes environnantes, L'US Beauvallon devient l'US Beauvallon Vallée de la Véore. L'école de rugby, les matchs des équipes, les tournois sont source d'un grande animation sur le stade Jean Courtial.

Pourtant le rugby beauvallonais n'échappe pas au mouvement de fusions des clubs sportifs. En 2003 les clubs rivaux portois et beauvallonais, encouragés par Jean-Guy Pinède maire de Portes-lès-Valence et conseiller général du canton, fusionnent pour fonder l'US Véore XV. Si le plateau

LE RUGBY À BEAUVALLON, UNE LONGUE HISTOIRE



sportif portois est plus doté en équipements, les dirigeants souhaitent maintenir les racines beauvallonaises. Les entraînements, des matchs se déroulent à Beauvallon. La montée de l'US Véore en fédérale 2 avec des normes exigeantes en équipements, contraint les équipes seniors à quitter le terrain d'honneur de Beauvallon qui n'est plus homologué. La rénovation du stade portois Gabriel Coullaud en 2021 et le regroupement des équipes avec des clubs de la couronne valentinoise sur d'autres sites, ont

pour conséquences le quasi abandon du stade, d'autant que le club de foot quitte à son tour le stade Jean Courtial.

La commune s'interroge alors sur l'avenir de l'équipement quasiment déserté.

Dans le même temps, l'US Véore veut développer sa filière jeune en réinternalisant les formations et les matchs sur les équipements du club, notamment à Beauvallon. Jérôme Chopard et Patrick Carcy, coprésidents de l'US Véore ont présenté leur projet au maire et aux adjoints Bruno Chatelet et Laurent Duret. Au préalable des travaux sont nécessaires pour remettre à niveau les installations et les pelouses avec un cofinancement par la commune et le club. Comme le disent les dirigeants du club, l'US Véore va retrouver son jardin d'entraînement à Beauvallon.

En septembre prochain toutes les catégories du club, de l'école de rugby en passant par les moins de 14 ans, 16 ans et 19 ans retrouveront le complexe sportif de Beauvallon, soit environ 170 joueurs. La coupe du monde de rugby 2023 devrait, d'après la FFR, augmenter les effectifs des clubs d'environ 20% ce qui pourrait porter à un total d'environ 200 joueurs auxquels il faut rajouter les éducateurs sportifs et administratifs. Enfin les matchs du samedi reviendraient à Beauvallon.

Alors que l'on déplore souvent le repli de notre société, saluons l'engagement des bénévoles du monde associatif qui s'investissent pour nos communes.

CHEMIN DES ARTISTES

Les 7 et 8 octobre 2023 aura lieu à l'Espace Robert FREYSS la 15^e édition du CHEMIN des ARTISTES, la 3^e dans notre commune.

Chemin des artistes est une manifestation culturelle et artistique qui propose au public un circuit découverte sur 39 communes de l'Agglo. Chaque année plus de 350 artistes sont sélectionnés pour exposer dans divers lieux, salles des fêtes, églises, écoles, théâtres... sur le 2^eme week-end d'octobre. Peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques... peuvent être proposés.

Nous vous attendons encore plus nombreux qu'en 2022, année lors de laquelle nous avons réalisé la plus forte progression de visiteurs de toutes les communes participantes.

Une innovation pour la prochaine édition, une balade en vélo organisée par le Cyclo Club de Chabeuil pour découvrir les lieux d'exposition au départ de Beauvallon le dimanche 8, à 10 h pour Beaumont et Montéleger et retour sur Beauvallon.

Le programme complet sera disponible en septembre sur chemindesartistes.valencromansagglo.fr





Sortie de fin de saison pour le Foyer Culturel.

Cette année c'était une mini croisière sur la Saône le dimanche 14 Mai 2023. 53 personnes ont pris le car jusqu'au musée des Confluences à Lyon. Puis embarquement sur le bateau Hermès, de la compagnie des Bateaux Lyonnais, avec repas servi à bord, découverte des îles, le charme des berges du Val de Saône, passage de l'écluse de la Roche Taillée, petite escale dans le village de Neuville-sur-Saône, chargé d'histoire. Même la météo a été favorable.

Rappel des infos sur le foyer :

- Voyage au Tyrol pour les randonneurs du 27 mai au 2 juin
 - AG le Lundi 26 juin 2023
 - Festilac le dimanche 2 juillet 2023
 - Vide-grenier le 16 juillet 2023 8 h-17 h
- Le Foyer vous attend nombreux pour les activités dès septembre 2023.



Association DrômALMA ... la malTRAITANCE

La maltraitance est un ensemble de comportements ou d'attitudes qui compromettent le bien-être d'une personne : maltraitance financière, physique, psychologique

En France 800 000 personnes sont maltraitées chaque année. Dans la Drôme plusieurs centaines de personnes âgées et/ou handicapées sont battues, abusées financièrement, abandonnées à leur solitude.

Comment aider les personnes maltraitées

- DrômALMA est à leur écoute au 04 75 86 10 10 tous les jeudis de 9h à 11h30 et propose un conseil, une orientation, un accompagnement avec son équipe de bénévoles.
- En dehors de ces heures de permanences, contacter le 3977, plateforme ouverte tous les jours week-end inclus. Une équipe de professionnels est à votre service.

Les équipes s'engagent à respecter le droit à la vie privée, notamment par la garantie absolue de la confidentialité, le droit à la dignité et au libre arbitre et à une stricte impartialité.

La maltraitance est l'affaire de tous. Personne n'est à l'abri d'être un jour victime, auteur ou témoin de maltraitance.

Signaler une situation de maltraitance qui nous alerte est un devoir. Ce n'est pas un acte de délation mais un moyen, souvent le seul, pour protéger une personne vulnérable.

Plus d'infos :

- adresse mail de l'association almadrome@orange.fr
- site internet <http://dromalma.fr/>



CLUB DES GENS HEUREUX DE BEAUVALLON

Le Club des Gens Heureux a eu l'honneur de fêter sa Centenaire Paulette Despeisse en présence de Monsieur Bruno Chatelet, adjoint à la vie associative qui représentait Monsieur le Maire Bernard Ripoche, excusé.

De nombreux adhérents étaient présents pour la voir souffler ses bougies et manger ensemble le délicieux gâteau confectionné par Lucas, notre pâtissier de Beauvallon.

Le Club se réunit le jeudi après midi à la salle Véore de l'espace Robert Freyss. Il consiste à jouer aux cartes, scrabble, jeux de société ... Un atelier créatif est animé par Ginette et Marie-Claude pour réaliser des coffrets bois, tableaux carton mousse, mosaïques etc...

Un goûter est partagé par tous les adhérents.

A bientôt parmi nous.

Le Bureau

Renseignements : Lilette au 04 75 57 18 ou Arlette au 04 75 44 38 29



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située à proximité de l'école maternelle, la bibliothèque est accessible à tous.

L'équipe de bénévoles vous accueille les :

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 19h
- Mardi seulement pendant les vacances scolaires.

Un large choix d'ouvrages est à la disposition du public : albums, romans, documentaires, bandes dessinées, magazines pour les adultes et les enfants. La bibliothèque propose aussi des accueils de classes pendant l'année.

Notre fonds de livres s'enrichit chaque année par l'achat de nouveautés et des échanges réguliers avec la médiathèque départementale de Valence. N'hésitez pas à nous rendre visite. L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans et coûte 10 € par adulte et par an.

Cet été, la bibliothèque invite le jeune public à lire ou écouter des histoires au bord du lac. Rendez-vous les mardis 11, 18 et 25 juillet de 10h à 12h.

Contact : 04 75 57 45 62
e-mail : bibliotheque-beauvallon@orange.fr



CONNAISSEZ-VOUS L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ?

Lors de la dernière Assemblée Générale du 9 mars dernier, Anne-Marie DUBOIS, sa présidente, souhaitait que ses adhérents fassent vivre l'école, en portant ses projets, afin de la développer et la faire rayonner dans les quatre communes qui la composent (Portes lès Valence, Etoile, Beauvallon et Beaumont-lès-Valence)

Guitare, piano, clarinette, batterie, saxophone, trompette, et bien d'autres instruments composent cet enseignement musical, ouvert aux enfants dès l'âge de 7 ans, ainsi qu'aux adultes. Une partie de l'adhésion peut être prise en charge par la commune, grâce au quotient familial, calculé selon les revenus du foyer.

Comme toute association, l'école intercommunale de musique a besoin de bénévoles et cherche particulièrement une personne compétente en infographie.

Contact : 04 75 57 35 53
ou ecole.musique.plv@gmail.com



budget

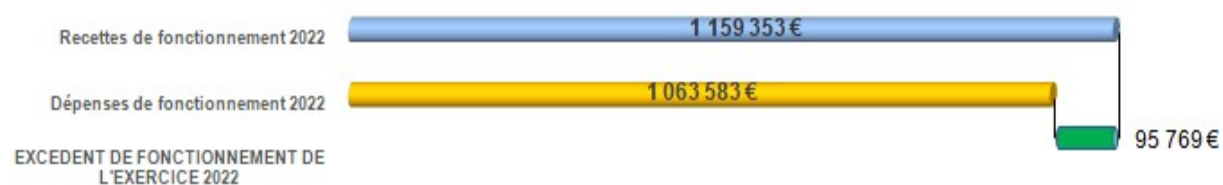
2023-2024

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET LE BUDGET PRIMITIF 2023 ONT ÉTÉ ADOPTÉS LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023.

bilan exercice 2022

FONCTIONNEMENT

Malgré la conjoncture défavorable, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager un excédent. Cet excédent va permettre après remboursement du capital de l'emprunt de dégager une part d'autofinancement.



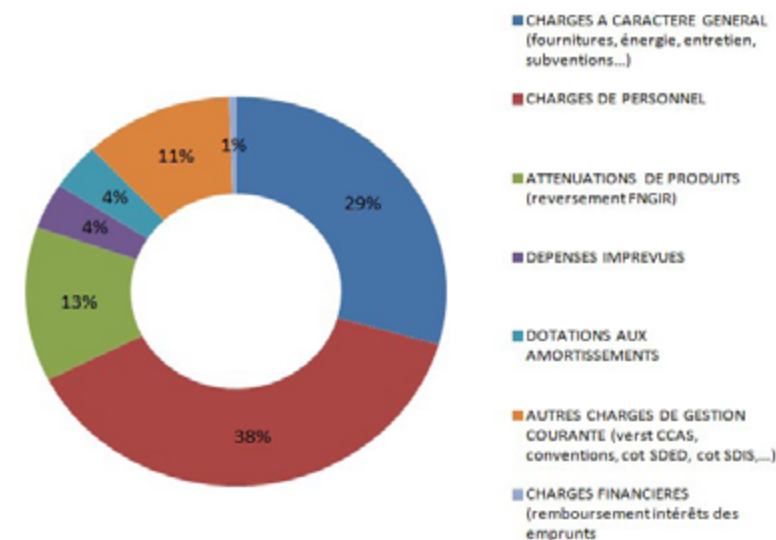
INVESTISSEMENT

L'excédent dégagé en investissement correspond au décalage entre les encaissements et les décaissements pour les opérations non encore terminées. Il sera reporté en 2023

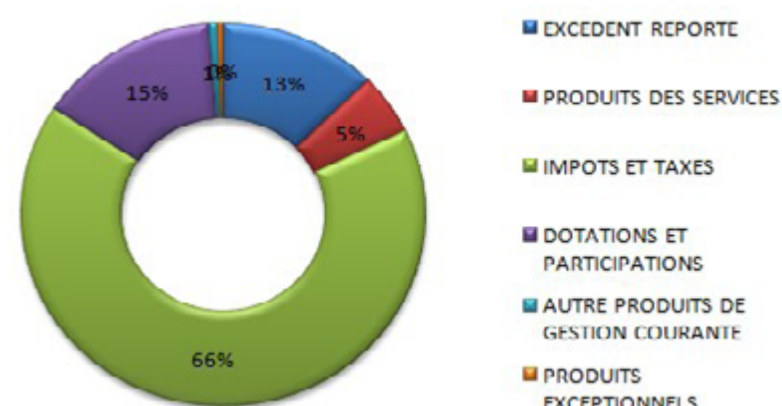


FONCTIONNEMENT

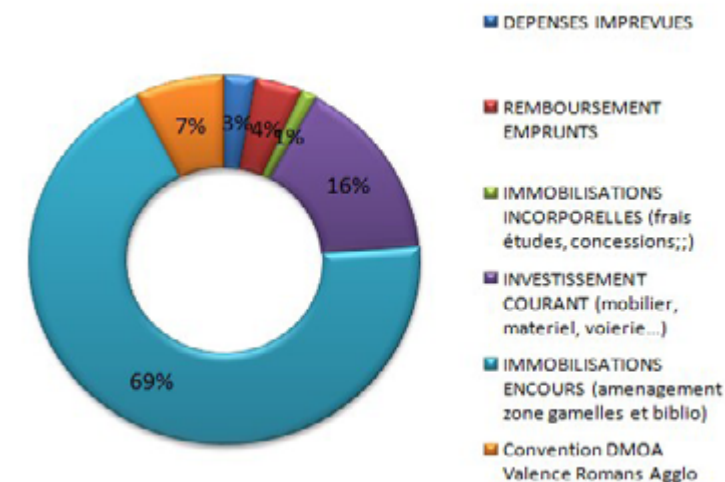
Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses d'investissement



Budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 s'équilibre à hauteur de 2 142 884 €, soit 1 218 974 € pour la section de fonctionnement et 923 910 € pour la section d'investissement.

Malgré une conjoncture difficile pour les finances communales tout en souhaitant poursuivre son programme d'équipements pour les Beauvallonnais, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale en maintenant les taux actuels.



U S VÉORE XV, CLUB INTERCOMMUNAL DE RUGBY

Les équipes seniors de l'U S Véore XV ont réalisé une fin de saison remarquable en Fédérale 2. Grâce à leur travail assidu et à leur esprit d'équipe, ils ont remporté leurs derbys et pris des bonus défensifs face aux leaders de la poule pour terminer au pied des places qualificatives.

Les coachs et les co-présidents Jérôme Chopard et Patrick Carcy envisagent un recrutement ciblé pour épauler cette équipe qui a donné du plaisir à ses supporters. Le nouveau staff encadré par le manager général Benjamin Servien se composera de Willy Jaurès et Julien Teysse pour l'équipe une et de Stéphane Bruguier, Mathias Romestant et Jordan Ghersi pour l'équipe B. Ghislain Agniel sera en charge avec Patrick Carcy de la filière jeune et mettre en place un centre d'entraînementsur les installations

de Beauvallon regroupant les joueurs et joueuses de 6 à 19 ans.

US Véore XV, ce sont aussi des actions de solidarité. Lors de la fête du Printemps à Beauvallon les 13 et 14 mai, les dirigeants du club se sont donnés rendez-vous à la maison de retraite. Au programme, la visite des stands autour du lac par des résidents, suivie d'une réception par le maire et des élus à la maison du Lac.



LE TOURNOI SUR HERBE DU CLUB DE HANDBALL

Un dimanche 11 juin rempli de rires et de sourires au stade Jean Courtial de Beauvallon.

Le 34^{ème} Tournoi sur herbe du handball Club Etoile-Beauvallon s'est déroulé pour la plus grande joie de tous les participants. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit belle : hand, soleil, convivialité, fous rires et bien sur l'éternelle bataille de mousse à raser ! 86 équipes de toutes catégories (plus de 800 jeunes) se sont affrontées sur 12 terrains et se sont bien amusées tout au long de cette journée mémorable.

Merci à tous : joueurs, joueuses, coachs, parents, bénévoles, services techniques pour cette magnifique journée sous le signe du partage et même de l'éco-citoyenneté, nouvelle action spécifique du HEB qui a permis de faire le tri des déchets et de rendre les terrains propres à l'issue du tournoi.

Merci de nous accueillir à Beauvallon.

A l'année prochaine, même endroit, même heure sur le mois de juin pour vivre à nouveau ce merveilleux moment et peut être plus nombreux encore.

L'équipe du HEB



LA MAISON MEDICALE

Un chantier se termine et un autre commence. Très attendu, il vient de débiter à coté du nouveau lotissement du Clos des Roseaux. Elle accueillera en rez-de-chaussée la pharmacie, les médecins, les infirmières, et un kiné ou dentiste. Les décisions ne sont pas encore prises à ce jour. A l'étage, le bâtiment proposera 8 logements avec balcon ou terrasses. (5 T2 / 2 T3 / 1 T4) Les parkings au bas du bâtiment seront traités en pavés enherbés perméables

LE CLOS DES ROSEAUX

Prochainement, le chantier du lotissement doit démarrer le long de la route de Montéléger (RD 211). Le nettoyage de la parcelle a été réalisé dernièrement pour accueillir les 21 logements.

RACCORDEMENT ENEDIS

Afin de fiabiliser le réseau d'électricité, Enedis va entamer des travaux d'enfouissement du réseau avec la pose d'un transformateur route des Mernes. Aussi, pendant un mois environ en juillet, le chemin de halage depuis le pont de La Véore reliant le parc de Lorient sera interrompu pour ces travaux. Par mesure de sécurité, nous demandons d'emprunter le chemin de l'autre coté de la Véore pour rejoindre le Parc de Lorient en passant par la passerelle coté Montéléger.

LA MAISON DE RETRAITE

Comme chacun peut le remarquer, le chantier du nouveau bâtiment est très actif et on peut déjà avoir un aperçu de ce nouvel établissement.



LES MARCHES DU CASTELLET

Le nouveau lotissement est enfin terminé pour le bonheur des résidents. Les voiries et le chemin doux le long de la noue sont finalisés permettant les déplacements en sécurité.



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

TRAVAUX DE VOIRIES

Dès la rentrée de septembre, le département entamera la réfection du tapis des deux routes départementales de Valence et Montéléger (RD 111 et RD 211). La zone de chantier sur la RD 111 sera entre le rond-point d'Etoile-sur-Rhône et le carrefour de la route de Valence, comprenant la traversée du village. La zone de chantier de la RD 211 sera depuis la pharmacie de Beauvallon jusqu'au carrefour de la route de Valence RD 111.

Devant la complexité de ce chantier, les travaux seront réalisés de nuit. Ainsi, la circulation sera maintenue en journée. Nous vous aviserons par les canaux habituels de la Mairie, (PanneauPocket, site Internet et Facebook) dès que nous aurons de plus amples informations.

LES OMBRIERES DU PARKING SALLE ROBERT FREYSS

Sauf imprévu, l'ouverture du chantier devrait débiter en septembre pour environ 5 mois d'installation. Pendant les travaux, le parking devrait rester partiellement utilisable pour accueillir les utilisateurs quotidiens.

LE PARKING A L'ENTREE DU VILLAGE

Il était attendu depuis plusieurs années. Mais les équipes municipales successives se sont longtemps vu opposer un refus des services du Département pour des raisons de sécurité quant à son accès. Avec l'installation des Points d'Apport Volontaire le long de la RD 111 à la demande de l'Agglo, l'autorisation est enfin accordée. Tout en améliorant l'accès et la visibilité, la commune a aménagé un nouvel espace de stationnement pour les voitures. A la disposition des automobilistes, proche du centre-bourg et des chemins le long de La Véore, il doit résoudre les problèmes de stationnement notamment le dimanche avec le marché.





OFFICE NOTARIAL

Par arrêté du garde des sceaux en date du 20 Janvier 2023, Maître Julien GRANDVALLET a été nommé notaire sur la commune de BEAUVALLON. Maître GRANDVALLET vous accueillera avec plaisir au rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie 40, Montée du Château. Il répondra à toutes vos demandes en matière de droit immobilier, de la famille ou également en matière rurale ou commerciale. L'office notarial de Maître GRANDVALLET sera ouvert du lundi au vendredi, et le samedi matin, sur rendez-vous.
Tél. : 04 87 87 02 88
julien.grandvallet@notaires.fr



CIRCULATION ROUTIÈRE DANS LA COMMUNE

Le mode de priorité aux croisements sur nos voies principales est souvent réglé par des balises « cédez le passage » ou un panneau « Stop ». Mais ce n'est pas le cas pour toutes les voies comme les sorties de certains lotissements, ce qui pouvait rendre perplexes les conducteurs à l'approche des intersections. Des citoyens ont interpellé le maire à ce sujet d'autant que de nouveaux lotissements et leurs voiries étaient aménagés.

Deux solutions s'imposaient, soit implanter des balises « cédez le passage », soit rappeler la règle de base, la priorité à droite telle que prévue par le code de la route. Constatant l'incivilité de certains conducteurs qui s'affranchissent des règles comme la vitesse limitée à 50 ou 30 km/h, la commune a souhaité les responsabiliser en confirmant la priorité à droite aux intersections où le régime de la priorité n'est pas réglé par une balise ou un « stop ». Des communes voisines ont fait ce choix. Néanmoins, prudence aux conducteurs et respect du code de la route en tout lieu, sont des gages de sécurité. La règle sera rappelée par l'implantation d'un panneau aux entrées de l'agglomération.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS18
SAMU15
Gendarmerie04 75 61 77 55
Centre antipoison Lyon04 72 11 69 11
Centre hospitalier Valence04 75 75 75 75
Pharmacie Thomasset04 75 57 21 06

MÉDECINS
Dr Bellecoste & Dr Jouve04 75 58 08 53

INFIRMIERS
Mme E. Marin04 75 59 53 89 - 06 15 21 74 63
Mme I. Chapurlat06 18 57 44 81
Mme M. Marmolle06 64 04 13 05
C. Curinier & A.S. Pradon06 74 05 92 55
Mme L. Gorce04 75 59 53 89

URGENCES DÉPANNAGE
Électricité0810 333 321
Gaz0810 433 026

TAXI
Beauvallon Taxi06 80 07 57 60

CORRESPONDANT DU DAUPHINÉ
G. Tournayregti26@wanadoo.fr
.....06 84 81 68 37



MAIRIE

1 place du Marché - 26800 Beauvallon
04 75 57 03 26

Mail : accueil@beauvallon.fr
Internet : www.beauvallon.fr
Facebook : Mairie de Beauvallon
Application Panneau Pocket ou www.panneaupocket.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h
Le mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h

EN CAS D'URGENCE

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, appeler le numéro d'astreinte **06 75 02 89 06**

LOCATION DE SALLES

www.beauvallon.fr
(rubrique service aux citoyens)
ou par tél. 04 75 57 45 23
le lundi de 10 h 00 à 11 h 50



RETROUVEZ NOS ALERTES ET INFORMATIONS SUR
<https://app.panneaupocket.com>



Ma piscine est-elle imposable à La Taxe Foncière sur les propriétés bâties?

IMPOSABLE

Critères retenus : (non cumulatifs)

- Piscine fixée au sol
- La construction repose sur des fondations ou une assise en maçonnerie ou en ciment
- Piscine enterrée dans le sol
- Structure rigide (tous types de matériaux) ou bassin naturel
- Ne peut être déplacée facilement, sans la démolir ou sans démonter les aménagements spéciaux (autour ou sous la piscine)
- N'a pas vocation à être déplacée (reliée au réseau d'alimentation en eau, électricité, système de nettoyage)



NON IMPOSABLE

Critères retenus : (non cumulatifs)

- Piscine posée sans aménagement fixe ou spécifique (gonflable ou en kit)
- Piscine hors sol facilement démontable qui a vocation à être déplacée, sans raccordement fixe au réseau d'alimentation (eau, électricité)



Je me renseigne



En prévision de mon projet et/ ou sur les formalités des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire) auprès de la **mairie**.

Taxe foncière sur les propriétés bâties auprès du :



Service départemental des impôts fonciers (SDIF) de la Drôme
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
Centre administratif Le Polygone
15 avenue de Romans
B.P 2116
26015 Valence cedex

| Par téléphone | Par messagerie sécurisée | Prendre RDV |
|----------------|--|--|
| 04.75.79.50.21 | Depuis votre espace personnel sur www.mipots.gouv.fr | Depuis votre espace personnel sur www.mipots.gouv.fr |

Je déclare

Après acceptation de mon autorisation d'urbanisme, je reçois un courriel ou un courrier de la Direction générale des finances publiques m'informant de mes obligations déclaratives.

Je me connecte à mon espace sécurisé sur impots.gouv.fr (ou via FranceConnect), Gérer mes biens immobiliers, pour indiquer : la nature de mes travaux et la date prévisionnelle d'achèvement des travaux.

impots.gouv.fr



CIVIL

NAISSANCES

Milo ROBERT
Manon AUNET
Emy LEPOURCELET
Victor POLAK
Amélie DUNIÈRE
Samuel BEGUE
Valentin DUBOIS

Ammar HAMDJ
Eliane HUMBLET née LOTH
Jacky DUPUY
Simonne CHARREYRON née VILLE MORENO
Elise GEAY née AVENAS
Lidia PEREZ
Odette MILLOT née VICTOR
Belhadj FODIL
Mireille FENO-FEYDEL née GALLAUD
Monica PESCH née ZAZPE ASPIROZ
Michel LAUER
Mario GARCIA
Magdeleine BOLOMEY née PLANET
Jean CHASSON
Pierre BILLON
René BANC

MARIAGES

Camille BOINET et Benoit DUQUET

DÉCÈS

Suzanne MALTAGLIATI née ROUVIER
Thérèse GEISTLICH née COMTE
Marcel VALLERNAUD
Georges KÉCHICHIAN
Claire GRITTI née GENTHON
Constant BRUYERE

Arlette LOIRE née CROUZET
André POYET
Jean-Louis NOÉ
Renée MOQUE née LELONG
Mauricette SIBEUD née BARBIER
Marcelle DAIRE née BARLIER

annonces

Le marché saisonnier de producteurs a lieu sur la placette devant la Mairie à partir de 16 h :
- de mi-mai à fin septembre : le mercredi et le vendredi
- en octobre : le vendredi

Forum des associations le mercredi 6 septembre à l'Espace Robert Freyss à partir de 18 heures.

Intermarché

SUPER



leDRIVE
Intermarché



LAVAGE AUTO



TICKET RESTAURANT



POISSONNERIE
ARRIVAGES JOURNALIERS

Z.A. LES BASSEAUX

04 75 57 15 00

ETOILE SUR RHONE



Chez
DJ GROUPE
IMMOBILIER
nous

VENDONS
votre habitation

→ en nous engageant
sur **LE PRIX** et **LES**
DÉLAIS*

LA VENTE CLÉ
EN MAINS

NOUS VOUS
OFFRONS
les diagnostics
Et notre pack
com exclusif *

* Voir conditions en agence



© VISION 21 - ne pas jeter sur la voie publique - crédits photos: Adobe Stock



📞 **04 75 60 67 25**



📞 **04 75 59 13 17**



📞 **04 75 55 13 50**

www.djgroupeimmobilier2607.com